Finistère à gauche, finistère pour tous
Pen ar bed a gleiz, Pen ar bed d'an holl

LA LETTRE
du Groupe Socialiste et Républicain
du Conseil général du Finistère

< Numéro 31 > Janvier 2014

Edito

Nos priorités pour 2014

Voté lors de la séance plénière de janvier, le budget 2014 du Conseil général s'équilibre à **1,04 Mds d'euros**. Il traduit financièrement les actions que la collectivité va mener cette année pour le Finistère et les Finistériens.

Ce budget est tourné vers les solidarités. Il est marqué par une augmentation des dépenses sociales afin d'accompagner ceux qui en ont le plus besoin dans ce contexte de crise économique. Une hausse importante du nombre de bénéficiaires du RSA est ainsi anticipée afin de pouvoir répondre à la solidarité indispensable avec ceux qui se retrouvent sans emploi et qui rencontrent des difficultés.

Ce budget est également tourné vers l'avenir. Malgré la crise, le Conseil général maintient un niveau important d'investissement (153M euros) afin de soutenir les projets du territoire et le développement économique.

Ceci est permis grâce à **une gestion saine et rigoureuse** des finances du Département dont l'endettement est maîtrisé et bien inférieur à la moyenne (276 euros / habitant dans le Finistère contre une moyenne de 489 euros dans les autres départements).

Le Conseil général peut également s'appuyer sur les nouvelles marges de manoeuvre ouvertes par le Gouvernement sur les droits de mutation à titre onéreux (DMTO, perçus sur les transactions immobilières) dont le taux passe à 4,5%. Le taux départemental de la Taxe foncière sur les propriétés bâties sera quant à lui maintenu à son niveau actuel, 14.97%, bien inférieur à celui du Morbihan voisin par exemple.

Le Chiffre

100

emplois d'avenir au Conseil général

En 2014, ce sont 100 jeunes qui travailleront et se formeront dans les services du Département grâce au dispositif des emplois d'avenir.

Le Conseil général du Finistère est mobilisé en faveur de l'emploi des jeunes. Il est également engagé dans l'expérimentation de la Garantie Jeunes depuis la rentrée 2013.

L'Image

Mobilisation face aux intempéries

Nous tenons à saluer la mobilisation des équipes d'intervention, en particulier celles du SDIS et des ATD, lors des intempéries qui ont touché notre département.

Retrouvez toute notre actualité sur notre blog :

finistereagauche.fr

Zoom sur... l'ingénierie locale

Aider les collectivités à concrétiser leurs projets

Partenaire des territoires, le Conseil général du Finistère va renforcer ses engagements en matière de solidarité et de services vis-à-vis des collectivités locales finistériennes. Un Etablissement public d'assistance à l'ingénierie locale va être créé pour répondre à leurs besoins en la matière.

Chaque année, les collectivités locales mènent de nombreux projets sur leur territoire pour créer de nouveaux équipements ou services à leur population. Dans la conduite de ces dossiers, les élus locaux se heurtent régulièrement à la complexité croissante des procédures et à la difficulté d'identifier des interlocuteurs pour les accompagner.

Face à ce constat, le Conseil général du Finistère a réalisé une étude auprès des communes et des EPCI afin de mieux évaluer leurs besoins et attentes. Il est ainsi apparu que les collectivités locales souffrent d'un manque d'ingénierie notamment en phase pré-opérationnelle.

En tant que partenaire des territoires, le Conseil général a donc proposé la création d'un Etablissement Public Administratif d'assistance à l'ingénierie locale ouvert aux communes et EPCI. Cette initiative a été accueillie très positivement par les acteurs concernés, dont l'AMF et l'AMR. La création de cette structure a ensuite été adoptée lors de la séance plénière du Conseil général de janvier 2014.

Cet établissement public d'assistance à l'ingénierie locale interviendra dans les quatre domaines dans lesquels les principaux besoins ont été exprimés : l'aménagement, la voirie, les bâtiments, l'eau et l'assainissement.

Le budget de cette plate-forme de coordination, qui comptera 4 à 5 agents, sera alimenté par le Conseil général et par une contribution des communes et EPCI adhérents. Elle sera opérationnelle courant 2014.

Ainsi, en déployant une aide à l'ingénierie de qualité, réactive et au service des acteurs locaux, le Conseil général entend aider à la concrétisation des projets d'équipement, de services et d'investissement des communes, au bénéfice de tous les Finistériens.

Entretien avec

Chantal SIMON-GUILLOU
Première vice-présidente du Conseil général

Quelles sont les principales difficultés rencontrées par les collectivités locales pour concrétiser leurs projets ?

L'étude que nous avons menée a montré un manque d'ingénierie. L'assistance à la maîtrise d'ouvrage, surtout en phase amont, présente dans le Finistère un paysage éclaté tandis que le champ de l'ingénierie « stratégique » est lui relativement bien couvert. Les communes ont parfois des difficultés à identifier les interlocuteurs et donc à engager leurs projets. De plus, elles doivent faire face à la complexité croissante des procédures.

Quels liens aura ce nouvel établissement avec les autres acteurs de l'ingénierie ?

Cette structure, légère, a vocation à assurer l'aiguillage et la coordination des projets afin d'apporter la meilleure réponse. Elle se veut donc complémentaire avec les autres intervenants existants, publics et privés, et en particulier avec les EPCI dont la vocation à investir les champs de l'assistance de proximité doit être réaffirmée. De plus, des partenariats seront organisés avec les principales structures concernées (SDEF, PNRA, CAUE, services du Conseil général…).

Quelles autres aides apporte le Conseil général aux projets des collectivités locales ?

Au travers des contrats de territoires, le Conseil général accompagne financièrement les projets structurants définis par les communautés de communes et communautés d'agglomération. Avec cet Etablissement public d'assistance à l'ingénierie locale, les collectivités locales pourront être mieux aidées en amont pour concevoir tous leurs projets dans les domaines cités. Par ailleurs, nous sommes en train d'installer le CAUE qui a pour mission principale de conseiller dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Zoom sur... la jeunesse

Aider tous les jeunes Finistériens dans leur parcours vers la réussite

La jeunesse est une chance pour notre territoire. Au Conseil général du Finistère, nous avons développé depuis plusieurs années des politiques pour les accompagner dans leur parcours et leur permettre d'exprimer tous leurs talents, tous leurs projets. Nous souhaitons rendre plus efficaces et plus lisibles ces dispositifs, en lien avec l'ensemble des partenaires.

Depuis plusieurs années, le Conseil général a déployé plusieurs politiques en faveur des jeunes Finistériens : en investissant dans les collèges tout d'abord afin de leur offrir les meilleures conditions d'apprentissage, en accompagnant leur parcours vers l'autonomie grâce au dispositif « Avenir jeunes 29 » (pour favoriser leur insertion, les aider à financer leurs projets ou encore à passer leur permis de conduire), en valorisant également leurs initiatives à travers « Kaléidoscope »…

Parce que nous agissons pour l'épanouissement de tous les Finistériens, nous voulons également **favoriser l'égalité des chances** devant l'accès à l'enseignement, la culture, les sports, les loisirs... Nous voulons **favoriser aussi l'égalité des droits** en particulier pour ceux qui sont les plus en difficulté, pour permettre à tous l'accès au logement, aux transports…

C'est pourquoi nos politiques en faveur des jeunes Finistériens sont transversales et **notre ambition pour la jeunesse irrigue l'ensemble des nos actions.**

Ces politiques s'appuient également sur un réseau très dense d'intervenants, comme les Missions locales, les collectivités et les autres acteurs jeunesse du territoire.

Afin de rendre plus efficaces et plus lisibles ces interventions, un groupe de travail a été mis en place, présidé par la conseillère générale Françoise PERON.

Suite à ces échanges, une délibération cadre a été présentée à la séance plénière de janvier. Elle réaffirme nos engagements : **aider tous les jeunes Finistériens dans leur parcours vers la réussite et l'autonomie**. Nous allons ainsi poursuivre et renforcer notre action pour la période 2014-2017.

Dans la lignée de notre mobilisation pour l'emploi des jeunes, avec le recrutement d'emplois d'avenir et l'expérimentation de la Garantie jeunes, nous allons également poursuivre notre action envers les publics vulnérables, notamment les jeunes sortant du système scolaire sans diplôme ou qualification.

Entretien avec

Françoise PERON

Conseillère générale déléguée à la jeunesse

Comment a travaillé ce groupe de travail ?

Le Conseil général s'est associé à plusieurs collectivités afin de commander à Etd (le centre de ressources du développement territorial) une étude mutualisée afin de dégager les conditions d'amélioration des politiques départementales et régionales en faveur d'une meilleure prise en compte des enjeux liés à la jeunesse. C'est notamment sur la base des conclusions de cette étude que s'est appuyé le groupe de travail pour proposer un nouveau cadre et prioriser les actions.

Quels sont les principaux objectifs pour la suite ?

Nous voulons rendre l'action publique plus lisible aux jeunes, renforcer l'efficience des dispositifs et également favoriser des logiques de partenariats. Pour cela il sera indispensable de consolider la coordination des différents acteurs, notamment avec les collectivités locales via les contrats de territoire avec les communautés de communes et les communautés d'agglomération, et bien sûr au niveau régional.

Les Elus du Groupe

Nathalie BERNARD (Lanmeur)

Nathalie CONAN-MATHIEU (Fouesnant)

Solange CREIGNOU (Saint-Thégonec)

Joël DERRIEN (Scaer)

Jacques EDERN (Saint Pol de léon)

Rébecca FAGOT-OUKKACHE (Brest - Kérichen)

Claude GUIAVARC'H (Lannilis)

Maryvonne BLONDIN (Quimper II)

Daniel COUIC (Pont l'Abbé)

Daniel CREOFF (Huelgoat)

Marie-Isabelle DOUSSAL (Arzano)

François ESTRABAUD (Sizun)

Marie GUEYE (Brest - Recouvrance)

Joëlle HUON (Plouigneau)

Armelle HURUGEN (Quimper III)

Dominique JAFFREDOU (Brest - L'Hermitage)

Marc LABBEY (Brest Saint-Marc)

Henriette LE BRIGAND (Chateauneuf du Faou)

Guy LE SERGENT (Bannalec)

Pascale MAHE (Brest - La Cavale)

François MARC (Ploudiry)

Claude JAFFRE (Pont Aven)

Georges KERGONNA (Quimper I)

Marie-France LE BOULCH (Pleyben)

Didier LE GAC (Saint Renan)

Michel LOUSSOUARN (Rosporden)

Pierre MAILLE (Brest Saint-Pierre)

Roger MELLOUET (Le Faou)

Françoise PERON (Daoulas)

Jean-Luc POLARD (Brest - Bellevue)

Louis RAMONE (Crozon)

Réza SALAMI (Brest - Centre)

Chantal SIMON-GUILLOU (Brest - Plouzané)

Christian TROADEC (Carhaix - Plouguer)

Christian PLASSARD (Plabennec)

Michael QUERNEZ (Quimperlé)

Franck RESPRIGET (Brest - Lambézellec)

Nathalie SARRABEZOLLES (Guivapas)

Raynald TANTER (Le Guilvinec)

Nicole ZIEGLER (Concarneau)

En Bref

Un Plan départemental de l'habitat pour 2014-2020

Ce PDH est fondé sur 3 orientations majeures : adapter l'offre d'habitat neuf et ancien aux besoins et ambitions des territoires, mieux prendre en compte l'impact de l'habitat sur l'environnement, favoriser l'accès et le maintien dans un logement. Il constitue un cadre de référence pour décliner les politiques départementales aux échelles territoriales. Il vient donc en appui aux stratégies locales portées par les SCoT et les PLH.

Une étude pour l'avenir des ports départementaux

Le Conseil général est propriétaire de 15 ports départementaux qui sont gérés par le biais de délégations de service public. Pour accompagner les acteurs de la filière et soutenir l'économie portuaire, le Conseil général a décidé de mener une étude stratégique afin de réinterroger les modes de gestion des ports avant le renouvellement des concessions prévu fin 2017. Cette étude associera l'ensemble des acteurs.

Bien vieillir en Finistère

Les politiques mises en oeuvre par le Conseil général en faveur des personnes âgées ont permis d'accentuer la coordination gérontologique et de diversifier les modes de prise en charge. Plus de 510 nouvelles places ont été programmées dans le cadre du schéma « Bien veillir en Finistère » pour la période 2010-2014 Ce schéma sera évalué cette année en vue de l'élaboration du nouveau plan d'actions.

Agenda

Prochaines Commissions permanentes en 2014 :

3 février, 3 mars, 7 avril, 12 mai, 2 juin et 7 juillet.

Prochaine Séance plénière en 2014 :

jeudi 19 juin à partir de 10h (ouvert au public).

Plus de dates sur le blog du groupe dans la partie « Agenda ».

Contactez-nous

Par mail : contact@finistereagauche.fr
Par téléphone : 02 96 78 60 32
Par courrier :
Groupe « Finistère à gauche, Finistère pour tous »
Conseil général du Finistère
32 boulevard Dupleix - 29196 Quimper Cedex

Suivez-nous

Sur Internet : www.finistereagauche.fr
Sur les réseaux sociaux :
www.facebook.com/finistere.agauche

Directeur de la publication : Didier Le Gac, président du groupe « Finistère à gauche, Finistère pour tous ».
Conception : Nolwenn Macouin, collaboratrice du groupe.
Impression : Presses Associatives du Finistère.